

notre

Agglo le PUY
enVELAY

#6

1^{er} semestre
2021

AGGLO

www.agglo-lepuyenvelay.fr



P. 18 ET 19 : DU NOUVEAU POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



ÉCONOMIE

LOU Légumes s'installe : 150 créations d'emplois à Chaspuzac





- > Décoration
- > Meubles
- > Art de la table
- > Senteurs
- > Bijoux fantaisie
- > Foulards
- > Bons cadeaux...

Zone de Corsac - Parking privé
 10, côte de Tirebœuf
 Brives-Charensac - 04 71 06 12 75

Nicole LALIGANT



HOYA
INNOVATION FOR VISION

LA MYOPIE
Un véritable enjeu de santé

Il existe maintenant un moyen sûr, non invasif et efficace de contrôler la progression de la myopie : le verre optique **HOYA MIYOSMART VISION**.

Issu de l'innovation HOYA VISION CARE, en coopération avec son partenaire de recherche The Hong Kong Polytechnic University, **HOYA MIYOSMART VISION** répond à un enjeu mondial de santé visuelle impactant la vie des enfants et des futurs adultes.

Les études montrent qu'un temps prolongé passé en vision de près est associé à une plus grande probabilité de devenir myope.²

DEMANDEZ CONSEIL
à votre ophtalmologiste
ou à votre opticien préféré !
04 71 04 2000



LINOSSIER #5
opticiens 1945

VŒUX
2021
NOS COUPS
DE CŒUR
INNOVATION
SANTÉ

EXPERT EN SANTÉ VISUELLE

LINOSSIER opticiens
37 bis, place du Breuil
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. **04 71 04 2000**
www.linossieropticiens.fr
f Linossier Opticiens



Le mot de Michel JOUBERT, Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Avec la fermeture des crèches, des piscines, la réduction des transports en commun, nous avons un manque à gagner en 2020, de deux millions d'euros, soit la moitié de notre excédent de l'année. Notre collectivité a dû s'adapter au fil de ces derniers mois, pour faire face à un contexte sanitaire inédit. Notre santé financière nous permet malgré tout d'avancer. L'impact financier sera "lissé", pour ne pas compromettre les calendriers établis de nos grands projets.

L'entreprise LOU Légumes s'implante dès ce mois-ci sur la zone de Chaspuzac, avec la construction d'une usine, qui permettra la création de 150 emplois sur notre territoire !

Nous avons la chance de compter sur

des entreprises locales qui investissent et se développent, et sont de vrais fleurons ; Gauthier, Vacher, Sabarot, Thévenon, Multi-transports, etc. Pour garder cette attractivité économique, tout un travail pour améliorer et agrandir nos zones d'activités a été enclenché et se poursuit aujourd'hui, avec la réhabilitation des zones de Saint-Georges-Lagricol et Saint-Vincent.

La Cité du numérique au Puy-en-Velay, qui regroupe plusieurs pépites d'entreprises, a pu ouvrir et enclenche aujourd'hui toute une série de projets pour dynamiser notre territoire.

Pour la rentrée prochaine, nous avons remporté plusieurs batailles qui viendront directement conforter l'offre dans l'enseignement supérieur, avec la création du Campus Connecté pour suivre une formation universitaire de

son choix à distance, tout en restant en Haute-Loire, l'ouverture d'un Bachelor dans le Tourisme avec l'UCLY, prestigieuse école lyonnaise, mais aussi avec l'IRUP, Institut Régional Universitaire Polytechnique.

Au niveau du tourisme, l'Agglo continuera à miser sur de grands projets d'envergure pour faire rayonner notre territoire, mais apportera aussi son soutien financier sur de plus petits dossiers portés par les communes, pour diversifier l'offre touristique. Nous accompagnerons par exemple, la création de chemins de randonnée ou encore l'aménagement de certains espaces pour qu'ils soient agréables.

De nombreux projets bourgeonnent et devraient éclore au fil des prochains mois.

4-5-6-7. ÉCONOMIE

- LOU Légumes à Chaspuzac : 150 emplois à la clef.
- Travaux d'extension de la Z.A. du Fangeas.
- "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée", l'Agglo déploie son projet.

8-9-10. HABITAT

- Profitez des aides pour rénover votre logement.

11-12-13-14. PHOTOS AÉRIENNES

- L'Agglo prend de la hauteur.

15-16-17. ATTRACTIVITÉ

- L'abbaye de la Chaise-Dieu : 3^e étoile au Guide Vert Michelin.
- Découvrez des sites naturels avec les balades nature.
- Extension du label Pays d'art et d'histoire.

18-19. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- "Campus Connecté" : pour étudier près de chez soi !
- Création d'un bachelor tourisme avec l'UCLY !

20. TRAVAUX

- Intempéries : réparations des voies vertes.

21. FILIÈRE BOIS

- Le sapin : une essence d'avenir à préserver pour nos forêts.

22. SPORTS

- Des skateparks à Craponne-sur-Arzon et au Puy-en-Velay.
- Palais des Sports : création d'un club house.

23. ÉCHANGES

- Comité de territoire.



Vu sur nos réseaux sociaux



@agglolepuyenvelay



#agglolepuyenvelay

NOTRE #6 1^{er} semestre 2021
agglo
www.agglo-lepuyenvelay.fr

Le magazine d'informations de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Réalisation :
 Service communication
 1, place du Martouret - BP 20317
 43011 Le Puy-en-Velay Cedex
 Tél. 04 71 04 07 40
 service.communication
 @lepuyenvelay.fr
 www.agglo-lepuyenvelay.fr

Directeur de la publication :
 Michel Joubert

Photographies :
 Service communication
 ville-agglo du Puy-en-Velay
 et communes membres.
 Sauf mentions contraires.

Publicité et impression :
 Centre France Publicité

Distribution :
 La Poste

Tirage : 45 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2021

Papier certifié PEFC issu de gestion durable de la forêt.

ISSN 2609-5939



LOU Légumes à Chaspuzac : 150 emplois à la clef !

LOU Légumes, entreprise spécialisée dans la production de champignons frais, s'implante sur la zone d'activités de Combe Aérodrome à Chaspuzac avec la construction d'une unité de production à grande échelle.

La construction de l'usine est la deuxième étape après l'arrivée de la société sur le territoire, qui s'était concrétisée l'été dernier par la mise en place d'une activité logistique sur un bâtiment existant de la zone de Combe Aérodrome, dans les anciens locaux de l'entreprise Girard.

La construction du bâtiment sera assurée par l'Agglomération et rétrocédée à la société par un contrat de crédit bail immobilier, avec un soutien financier important de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

PREMIÈRE ÉTAPE : IMPLANTATION D'UNE BASE LOGISTIQUE

L'entreprise s'est installée dans un bâtiment réalisé par les Transports Girard, grâce à une collaboration étroite entre LOU Légumes et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Cette base logistique permet à LOU Légumes de rayonner et d'étendre son activité dans le sud de la France.

CRÉATION DE 150 EMPLOIS

Il s'agit d'un projet très porteur pour la collectivité et le territoire en terme d'emplois : 150 créations à terme, sur un secteur de production désormais très stratégique : l'agroalimentaire.

D'une surface de 13000m², le bâtiment comporte 22 cellules de production. L'investissement de 11M€ pour la partie immobilière, sera porté par la Communauté d'ag-



L'unité de production va permettre de conforter l'économie et l'emploi local avec la création attendue de 150 emplois.



chiffres

Quelques

13000

MÈTRES CARRÉS DE BÂTIMENT

4500

TONNES DE
CHAMPIGNONS
PAR AN

11

MILLIONS
D'EUROS
INVESTIS

150

CRÉATIONS
D'EMPLOIS
À TERME

22

CELLULES DE PRODUCTION
COMPOSENT LE BÂTIMENT

POUR
AMBITION

N°1

FRANÇAIS DU
CHAMPIGNON FRAIS

glomération et rétrocedé via un crédit-bail. Sa réalisation sera soutenue par la Région et le Département.

Le Président de la Communauté d'agglomération, Michel Joubert, précise : "L'entreprise va bel et bien s'installer à Chaspuzac. C'est une véritable opportunité pour conforter toute l'Agglomération, avec les entreprises déjà en place et les zones d'activités qui s'agran-

dissent sur notre territoire".

LA RÉGION, PARTIE PRENANTE DU PROJET

Autre élément décisif concernant l'implantation de LOU Légumes à Chaspuzac, est l'engagement financier de la Région sur ce projet.



"L'arrivée de LOU Légumes, est un projet important qui engage l'avenir économique de notre territoire. Il va permettre la création directe d'au moins 150 emplois ! C'est une réelle chance pour nous" explique Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Une campagne de recrutement avec les services de l'agence Pôle Emploi du Puy-en-Velay va être prochainement lancée.

Renseignez-vous :
www.pole-emploi.fr
loulegumesrecrute.43011@pole-emploi.fr

L'entreprise devrait démarrer son activité début 2022.



C'est parti pour la construction de l'usine !



La zone d'activités du Fangeas :
un site stratégique
pour les entrepreneurs.



Travaux d'extension de la zone d'activités du Fangeas

Le parc d'activités économiques du Fangeas est situé sur la commune de Solignac-sur-Loire au carrefour de la RN88 et de la RD906. Les entreprises Multi-Transports, Gauthier, Chapuis, ou encore Sovetra, soit plusieurs centaines de salariés, sont déjà installées sur ce site qui est la porte d'entrée Sud de l'agglomération. Afin de répondre aux demandes croissantes, l'Agglomération a acquis une réserve foncière d'environ 6 ha au sud de la zone d'activités existante afin de pouvoir engager des travaux d'extension.

CRÉATION DE 6 ÎLOTS

Le projet prévoit la création de 6 îlots de grandes dimensions. Ils seront ensuite redécoupés et adaptés en fonction de la demande artisanale et/ou industrielle.

UNE EXTENSION QUI PREND EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT

Le projet d'extension s'accompagne du respect des mesures environnementales. Traitement des eaux pluviales, création de 4 bassins d'orage paysagés, préservation des murets et des haies sont au programme. Ces mesures indispensables vont permettre le maintien d'un environnement écologique

favorable au développement de la petite faune.

UN NOUVEL ÉCLAIRAGE PLUS ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de l'extension de la zone d'activités du Fangeas, des travaux d'éclairage public et de basse tension vont être réalisés sur le secteur des Chabannes. Le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire prendra en charge la réalisation de ce chantier qui permettra une diminution de l'éclairage la nuit sur la zone d'activités. Le nouveau dispositif sera constitué de LED. Une solution économique et écologique.

L'AGGLO SOIGNE SES ZONES D'ACTIVITÉS

Après la réfection et la remise à niveau de la zone d'activités de Châteauneuf à Allègre en 2020, la Communauté d'agglomération a programmé la réfection de la zone d'activités de Saint-Georges-Lagricol.

Il est prévu une réfection complète de la voirie, la reprise des écoulements d'eau pluviale et le curage des fossés.

Sont à l'étude également les projets de réfection des zones d'activités de Rosières et de Saint-Vincent.

BIENTÔT UN CARREFOUR SÉCURISÉ SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DE BLEU

L'Agglomération a sous sa responsabilité la gestion de 26 zones d'activités.

Parmi elles, la zone d'activités de Bleu, sur la commune de Polignac.

À dominante industrielle et artisanale, elle s'étale sur 35 hectares et compte près d'une trentaine d'entreprises. Elle bénéficie d'une situation privilégiée, en bordure de la RN 102, à proximité du Puy-en-Velay et d'un accès aisé à la RN 88. Elle est donc attractive pour les entreprises.

Toutefois, la problématique de la sécurité routière se pose de façon importante. L'accès actuel de la zone par la route nationale est dangereux par manque de visibilité et au regard d'un trafic dense. Ce problème concerne tout autant l'entrée que la sortie de la zone. Pour traiter ce point noir, l'Agglomération souhaite créer un carrefour dénivelé, déporté vis à vis de l'entrée actuelle de la zone.

Ce chantier constitue la première étape de ce projet, la deuxième sera la création d'une nouvelle voirie communautaire qui ira desservir le fonds de la zone qui sera prochainement développé. Environ 13 hectares seront aménagés afin d'accueillir l'installation d'entreprises à vocation industrielle et artisanale.





“Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée”, l'Agglo déploie son projet

“Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée” ; c’est un projet innovant pour la Communauté d’Agglomération qui s’est portée volontaire pour faire partie des 122 territoires candidats au projet national. L’objectif est la création d’une entreprise en phase avec les besoins locaux et visant la non-concurrence avec les services et entreprises existants. Sur le périmètre “cœur de ville” du Puy-en-Velay (10 000 habitants) se trouvent 470 personnes au chômage de longue durée, soit sans emploi depuis plus d’un an. Michel Joubert, président de l’Agglomération et Thierry Mourgues, vice-président délégué à l’Économie Sociale et Solidaire, référent du projet, ont accueilli les élus et partenaires réunis lors du premier Comité Local pour l’Emploi le 27 janvier dernier à la salle Jeanne d’Arc.

La mise en place de cette instance constitue une phase essentielle vers la future création d’une Entreprise à But d’Emploi sur la ville du Puy-en-Velay.

COMMENT TRANSFORMER UN COÛT SOCIÉTAL EN UN INVESTISSEMENT ?

Ce dispositif vise à créer une entreprise qui recrutera en CDI à temps choisi des chômeurs de longue durée habitant ce périmètre du Puy-en-Velay.

L’entreprise bénéficiera d’un soutien de l’État qui, au lieu de verser aux personnes privées d’emploi leur allocation chômage, réorientera ces sommes vers l’entreprise à but d’emploi. L’entreprise qui sera créée pourra proposer des prestations ou services non concurrentiels. Grâce à son Comité Local pour l’Emploi, l’entreprise devra rechercher des missions, prestations qui ne sont pas actuellement réalisées sur le secteur.

Ce qu’il en pense



Thierry MOURGUES
vice-président délégué à l’Économie Sociale et Solidaire

“Ce dispositif doit permettre de tendre la main à des personnes éloignées de l’emploi.”

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L’ENTREPRISE À BUT D’EMPLOI (EBE)

CHARGES

PRODUITS

1/3

Chiffre d’affaires
Production de travaux utiles et non concurrentiels

2/3

Réaffectation des coûts du chômage
“Contribution au développement de l’emploi”

VOUS AUSSI, PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION DE CE PROJET !

Les habitants, entreprises, structures, chômeurs de longue durée, intéressés dans la construction de ce projet, peuvent contacter la Communauté d’agglomération ou Timothée Giraud, chargé de projet.

Contact : **Timothée GIRAUD**

06 31 62 79 31

timothee.giraud@lepuyenvelay.fr



Profitez des aides pour rénover votre logement !

La Communauté d'agglomération investit pour vous offrir une offre de logements diversifiée, abordable et de qualité ! Elle propose tout un arsenal d'aides aux propriétaires qui souhaitent rénover leur logement pour eux-mêmes ou pour louer. Renseignez-vous avant d'engager des travaux.

L'Agglomération participe à l'amélioration et à la création de logements à travers trois principales interventions :

- Des aides financières et administratives auprès des propriétaires privés qui souhaitent rénover leur logement pour eux-mêmes ou pour louer, suite à la mise en place en juin 2019 de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Les habitants des 72 communes membres de l'Agglomération peuvent en bénéficier jusqu'en juin 2024.
- Des aides financières pour les communes rurales et résidentielles qui souhaitent améliorer leurs logements communaux.
- Des aides financières à destination des bailleurs HLM pour la création et l'amélioration des logements sociaux sur toute l'agglomération. L'objectif : améliorer l'offre de logements existante et participer du même coup à la revitalisation des centres-bourgs.

OPAH : DES PREMIERS RÉSULTATS SATISFAISANTS

En dépit de la crise sanitaire, ce sont 151 logements qui ont bénéficié des financements de l'OPAH en 1 an, tandis que près de 500 contacts ont été enregistrés par l'équipe d'animation. Sur ces **151 logements**, il s'agit pour une grande majorité de **propriétaires occupants** qui ont engagé des travaux **d'amélioration énergétique** ou **d'adaptation du logement** à la suite de la perte de mobilité ou au handicap.

DU CHANGEMENT POUR 2021

Le Département en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay travaillent à la mise en place d'une antenne de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Loire, qui informera particuliers et collectivités sur divers champs du logement.

Les aides à la rénovation évoluent toujours avec des nouveautés dès cette année pour le dispositif Ma Prime Renov, qui s'ouvre dorénavant aux propriétaires occupants sans conditions de ressources et aux propriétaires bailleurs.

C'est quoi l'OPAH ?

L'OPAH est un dispositif qui regroupe les aides financières à disposition des particuliers, de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et des collectivités telles que la Communauté d'agglomération et toute commune qui le souhaite (plus d'info au 04 71 02 52 52 ou contactopah@splvelay.fr). D'autres sources de financement existent en complément de l'OPAH telles que "Ma Prime Renov", les aides d'Action Logement ou encore les certificats d'économie d'énergie pour ne citer que quelques actions.

Sur l'agglomération, la SPL du Velay est à disposition des habitants pour toute information sur les aides de l'OPAH. contactopah@splvelay.fr
04 71 02 52 52.

Tour d'horizon de quelques projets accompagnés par l'Agglomération :



Création par la Commune de **BELLEVUE-LA-MONTAGNE** de deux appartements locatifs dans l'ancienne "Auberge de la Tour" (T2 et T3).
Visite de chantier en présence du maire, Michel Filère.



Création par la Commune de **FÉLINES** de 7 logements locatifs en centre-bourg dans l'ancien couvent (2 T4, 2 T3 dont 1 PMR, 1 T5 et 2 T2).





**ESPALY-
SAINT-MARCEL**
Réhabilitation de
l'ancienne école par l'OPAC
43, et aménagement de
6 logements locatifs
sociaux de type T2.

**LE PUY-
EN-VELAY**
Rue Henri Dunant
Construction, réalisée par
le Groupe Pierreval et gérée
par Alliage Habitat, à
5 minutes du centre-ville
(9 T2, 9 T3, 10 T4).



Les aides de la Fondation du Patrimoine en faveur des propriétaires privés

Toutes les personnes physiques ou sociétés type SCI, souhaitant réaliser des travaux de restauration d'un élément bâti du patrimoine de proximité (ferme, logis, pigeonnier, grange, lavoir, moulin...) peuvent bénéficier d'aides de la Fondation du Patrimoine.

Si vous payez plus de 1 300 € d'impôt, le label de la Fondation du Patrimoine vous permettra de déduire :

- de votre revenu global imposable 50 % (ou 100 % si ceux-ci ont obtenu au moins 20 % de subventions) du montant TTC des travaux de restauration. Le montant défiscalisable est calculé net de subventions.
- de vos revenus fonciers si l'immeuble est donné en location : 100 % du montant des travaux TTC, sans application du seuil de 10 700 €.

Si vous payez moins de 1300€ d'impôt, le label de la Fondation du Patrimoine vous permettra d'obtenir une subvention de 20 % maximum du montant des travaux.

Plus d'informations
auprès de la déléguée
locale de la Fondation du
Patrimoine, Héléne Bonnet
au 06 82 23 01 25 ou par mail
helene.bonnet4@wanadoo.fr
ou sur
www.auvergne.fondation-patrimoine.org



PRENEZ DE LA HAUTEUR
AVEC



St-Jean- de-Nay

360 habitants
Maire : Dominique Thollet
Coordonnées
de la mairie :
Le Bourg, 43320
Saint-Jean-de-Nay
04 71 08 61 79



St-Julien- d'Ance

255 habitants
Maire : Gérard Triolaire
Coordonnées
de la mairie :
Le Bourg, 43500
Saint-Julien-d'Ance
04 71 03 24 72



Sembadel
221 habitants
Maire : Roland Gobet
Coordonnées de la
mairie : Le Bourg,
43160 Sembadel
04 71 00 90 62



**La
Chapelle-
Geneste**
111 habitants
Maire : Christine Noton
Coordonnées de la
mairie : Le Bourg,
43160 La Chapelle-
Geneste
04 71 00 02 34



St-Préjet-d'Allier

Maire : J.-Claude Morel
Coordonnées de la
mairie : Le Bourg,
3, rue de la Croix,
43580 Saint-
Préjet-d'Allier
04 71 74 43 09



St-Paulien

2 470 habitants
Maire :
Marie-Pierre Vincent
Coordonnées de la
mairie : Rue des
Remparts, 43350
Saint-Paulien
04 71 00 40 88



Ceyszac

435 habitants

Maire : Sandra Lombardy

Coordonnées de la

mairie : Le Bourg,

43000 Ceyszac

04 71 02 42 86



Beaulieu

1 049 habitants

Maire : Yves Colomb

Coordonnées de la
mairie : Route des Sucs,

43800 Beaulieu

04 71 08 53 60



L'abbaye de la Chaise-Dieu ornée d'une 3^e étoile au Guide Vert Michelin

L'Abbaye de la Chaise-Dieu fait partie des 4 nouveaux sites qui sont primés par l'édition 2021 du Guide Vert Michelin en obtenant une 3^e étoile, et de surcroît en figurant comme site de couverture de l'édition Auvergne Bourbonnais !

Cette distinction, motivée par la richesse du mobilier inestimable (salles, fresques, tapisseries) qu'elle contient, par une restauration des lieux très réussie avec un parcours de visite cohérent et instructif, par des visites guidées de grande qualité, et par l'organisation, en ses lieux, du festival de musique renommé, vient couronner plusieurs années de travaux et de développement initiés, il y a presque 15 années. En 2019, et après de nombreuses années de travaux, l'ensemble abbatial

de la Chaise-Dieu a ouvert ses portes aux touristes, en présentant la tenture de chœur des 14 tapisseries Flamandes restaurées (trésor national), et un parcours muséographique abouti rela-

**Un site
touristique
de renommée
nationale**

tant de manière ludique l'histoire du site aux visiteurs de tous âges. Ce site exceptionnel s'adresse aujourd'hui aux

touristes en quête de patrimoine, de culture, de nature et de spiritualité.

Cette troisième étoile est une magnifique expérience, récompense du partenariat entre les différents acteurs institutionnels et privés du tourisme, de la culture, et du patrimoine, qui se sont mobilisés, année après année, pour faire de ce joyau régional un site touristique de renommée nationale et internationale. La Communauté d'agglomération est très fière de faire partie de cette aventure.

GUIDE VERT MICHELIN : UNE 2^e ÉTOILE POUR LE MUSÉE CROZATIER

Dans le dernier Guide Vert Michelin Auvergne-Bourbonnais, le Musée Crozatier passe de une à deux étoiles. Une véritable preuve de reconnaissance du travail accompli par les équipes de la Ville et de l'Agglomération du Puy-en-Velay. Cette 2^e étoile a été motivée par la qualité et la variété des collections du musée (près de 170 000 objets de collection), son réaménagement exemplaire et l'importance accordée à la médiation culturelle (écrans interactifs, manipulations, vidéos mais aussi visites commentées, ateliers de pratique artistique, spectacle vivant et même des soirées œnologiques !).

Selon Philippe Orain, directeur International des guides de voyage Michelin, *"Le musée Crozatier est un des plus beaux musées d'art de l'ancienne région Auvergne dont la rénovation il y a quelques années a permis de mettre en valeur des collections très variées et de premier ordre"*.

Une 2^e étoile qui incitera fortement les touristes du monde entier qui viennent au Puy-en-Velay à découvrir ce lieu unique, un peu à l'écart du centre ancien.

Le Guide Vert est un livre faisant partie d'une collection de guides touristiques, fondée en 1926 par Michelin, qui met l'accent sur la découverte du patrimoine naturel et culturel. Le premier guide de la région Auvergne paraît en 1936. La Ville du Puy-en-Velay peut s'enorgueillir de 3 étoiles, le maximum, qui en langage GuideVert signifie : *"Vaut le voyage"*.



Découvrez des sites naturels avec les balades nature

Consciente des nombreuses richesses sur son territoire, la Communauté d'agglomération conduit une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des milieux naturels. Sac à dos, pique-nique, lunettes de soleil... Vous vous sentez d'attaque pour profiter d'une belle journée mais vous ne savez pas forcément où aller ? Pas de panique, nous avons plein d'idées à vous faire partager avec les balades nature !

PROGRAMME DES NOUVEAUTÉS

Pas d'inscription pour les balades (sauf jauge covid à respecter, adaptation selon les recommandations sanitaires en vigueur).

• **Zone humide de Freycenet à Borne**
Samedi 22 mai à 15h, 2h30
Implanté au cœur du plateau du Devès, le lac de Freycenet accueille des oiseaux d'eau et des animaux aquatiques. Ainsi les grenouilles, les chevaliers en chasse, les nichées de la curieuse foulque macroule ou du grèbe castagneux pourront peut-être se laisser observer.

• **Monistrol-d'Allier/ Douchanez**
Jeudi 15 juillet à 9h30, 3h
Balade nature sur les croupes dominant les gorges de l'Allier dans leur partie la plus encaissée entre Douchanez et la chapelle Saint-Étienne. Les jumelles prêtées vous permettront d'observer quelques oiseaux typiques de la vallée : le rare aigle botté, le circaète-jean-le-blanc, mangeur de serpent, les milans et autres oiseaux des landes et des prairies comme l'alouette lulu ou les nombreux bruants.

• **Saint-Vidal (Lacussol)**
Lundi 26 juillet à 9h30, 3h
Balade dans la vallée de la Borne autour de Saint-Vidal, territoire marqué par l'histoire volcanique de la région et par celle des hommes. Grâce aux jumelles prêtées, les paysages, la flore et les oiseaux de ce territoire se dévoileront à chaque pas.

• **Félines (Almancette)**
Lundi 9 août à 9h30, 3h
Balade de découverte nature dans les ambiances champêtres du plateau des sources de la Chamalière, affluent de l'Arzon, entre prairies fleuries et forêts aux influences



montagnardes, où l'on découvrira le monde discret de la pie-grièche écorcheur, du tarier pâtre ou du pic noir, autant d'oiseaux typiques de ce territoire préservé.

ATELIERS DE TECHNIQUES D'ORPAILLAGE

Ateliers de techniques d'orpillage proposés sur les berges de l'Ance du Nord et de la Loire, où chacun pourra s'amuser, les pieds dans l'eau durant 1h30 à rechercher les minéraux semi précieux présents dans les alluvions de la rivière, à l'aide de pans américains à la manière des chercheurs d'or. Chaque participant pourra repartir avec ses échantillons récoltés.

• **Pontempeyrat (Craponne-sur-Arzon)**
Jeudi 22 juillet à 9h30 et 11h
Inscription obligatoire à l'Office de tourisme de Craponne au 04 71 03 23 14.

• **Cussac-sur-Loire**
Jeudi 29 juillet à 9h30 et 11h
Inscription obligatoire au service Patrimoine de l'Agglomération au 04 71 06 62 40.

• **Moulin d'Ancette (Saint-Julien-d'Ance)**
Jeudi 5 août à 10h
Inscription obligatoire à l'Office de tourisme de Craponne 04 71 03 23 14.

• **Saint-Vincent ou Lavoûte-sur-Loire**
Jeudi 12 août à 9h30 et 11h
Inscription obligatoire au service Patrimoine de l'Agglomération 04 71 06 62 40.

BALADES CONTÉES EN PATOIS "VILHADES"

• **Craponne-sur-Arzon**
Jeudi 26 août à 16h
À travers une petite balade dans Craponne, vous serez plongés dans l'ambiance des couviges d'antan, de "vilhades" autour de lectures, de récits en patois traduits, proposés par Yasmine Idjedd et accompagnés de musiques, à la vielle à roue ou à l'accordéon.

Extension du label Pays d'art et d'histoire



et l'attractivité de ce territoire au patrimoine exceptionnel.

UN RENOUVELLEMENT ET UNE EXTENSION VALIDÉS PAR L'ÉTAT

Après avoir posé sa candidature au renouvellement et à l'extension du label Pays d'art et d'histoire, la Communauté d'agglomération a réalisé un travail de repérage du patrimoine des communes entrées en 2017 et proposé un projet global de valorisation patrimoniale pour les dix années à venir. Ce dossier a été présenté devant une commission de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Auvergne-Rhône-Alpes en décembre 2020. Celle-ci a émis un avis favorable. L'extension et le renouvellement du label ont donc été actés !

Le Pays d'art et d'histoire propose des visites guidées, des conférences, des expositions temporaires et itinérantes, ainsi que de nombreux ateliers et visites pédagogiques. Avec l'extension de la Communauté d'agglomération, le label Pays d'art et d'histoire a été étendu aux 72 communes. En décembre dernier, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) a donné son feu vert pour le renouvellement du label pour les 10 prochaines années.

UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VOIT LE JOUR EN 2005

La Communauté d'agglomération obtient le label Pays d'art et d'histoire en 2005. La convention signée avec le ministère de la Culture définit les objectifs de la labellisation, qui concerne alors les 28 communes de la première agglomération.

UNE EXTENSION PLÉBISCITÉE PAR LES ÉLUS

En 2017, la Communauté d'agglomération passe de

28 à 72 communes. Étendre le Pays d'art et d'histoire au nouveau territoire de l'Agglomération est une volonté portée par l'ensemble des élus. En proposant une offre sur l'ensemble des communes, il permet de renforcer l'identité

Ce qu'il en pense



Marc GIRAUD,
vice-président
délégué à la
culture.

"C'est un formidable encouragement à l'ensemble de ses acteurs. Plus que jamais, le Pays d'art et d'histoire est un maillon essentiel pour le développement culturel du territoire".



LES NOUVELLES FICHES "CROQUE PATRIMOINE" SONT SORTIES !

Le service patrimoine de l'Agglomération propose quatre nouvelles fiches "Croque patrimoine" : le Théâtre du Puy, l'usine de la Darne à Coubon, l'église Saint-Georges de Saint-Paulien et les ravins de Corbœuf à Rosières.

Initiées en 2015, ces cartes pédagogiques destinées au jeune public et aux familles proposent de découvrir de manière ludique les sites emblématiques de la Communauté d'agglomération ainsi que le patrimoine naturel. Ces cartes sont disponibles gratuitement à l'Office de tourisme et au musée Crozatier ainsi que dans les sites concernés (dans les mairies pour les sites naturels).



“Campus Connecté du Puy-en-Velay” : pour étudier près de chez soi !

© Adobe Stock

Labellisé “Campus Connecté” par le ministère de l’Enseignement supérieur, le campus universitaire du Puy-en-Velay s’apprête à accueillir ses premiers étudiants pour la rentrée 2021-2022. Cette labellisation est le fruit d’une candidature portée auprès de l’État par la Communauté d’agglomération, en partenariat avec l’Université Clermont Auvergne (UCA) et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Haute-Loire et de la Ville du Puy-en-Velay.

UN CAMPUS CONNECTÉ QU’EST-CE QUE C’EST ?

Un lieu labellisé “Campus Connecté” est un espace de travail individuel et collectif où les personnes (bacheliers, étudiants, personnes en réinsertion sociale et économique, personnes dans l’emploi et cherchant à se perfectionner ou à obtenir un diplôme) peuvent suivre, près de chez elles, des formations à distance dans l’enseignement supérieur, en bénéficiant d’un accompagnement de proximité.

campusconnecté
@lepuyenvelay.fr

UN DISPOSITIF D’ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Mis à disposition par les collectivités territoriales, les lieux labellisés “Campus Connecté” associent la souplesse de l’enseignement à distance et un tutorat individuel et collectif, afin de mieux accompagner les étudiants les plus éloignés des pôles universitaires dans l’enseignement supérieur. Le programme “Campus connecté” permettra à des apprenants de bénéficier de toute formation à distance (BTS, DUT, licence, master...) et de certifications dès lors que l’établissement auquel l’étudiant est rattaché dispense une formation à distance.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Une fois inscrit, l’étudiant est encadré par un tuteur de proximité, professionnel qualifié qui suit, motive et accompagne un groupe maximum de dix étudiants. Cette personnalisation de l’accompagnement, constitue l’un des piliers de la réussite du dispositif. L’ensemble des contenus pédagogiques est dématérialisé. L’étudiant suit exactement la même formation qu’un étudiant en présentiel, puis passe les mêmes examens. Le matériel informatique nécessaire aux apprentissages est mis à disposition de l’étudiant par le Campus Connecté.

Ce qu’il en pense



Michel JOUBERT,
président de la
Communauté
d’agglomération

“ Un lieu labellisé Campus Connecté répond à un besoin de formation au cœur des territoires. Le Campus Connecté apporte la formation au plus proche du territoire, l’idée étant de permettre aux jeunes de réussir des études supérieures qu’ils n’auraient pas nécessairement entreprises en demeurant sur le territoire.”

L'objectif est de densifier l'offre de formation en enseignement supérieur sur le territoire de la Haute-Loire.



Enseignement supérieur : création d'un bachelor tourisme !

Après 4 ans de négociations et d'efforts, un bachelor porté par l'Université catholique de Lyon (UCLy) ouvrira dès la rentrée de septembre dans les prestigieux locaux de l'Hôtel Dieu. Le diplôme reconnu par l'État à Bac+3 est inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Il sera accessible avec un Bac+2 et accueillera à partir de septembre 2021 entre 20 et 30 alternants. Ce sera autant d'ambassadeurs de notre territoire formés chaque année, qui travailleront demain dans des agences de voyages ou des offices de tourisme.

Dès septembre 2021, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'évêque du Puy-en-Velay, Monseigneur Luc Crepy, le maire du Puy-en-Velay, Michel Chapuis, le recteur de l'UCLy, Olivier Artus, le président de la CCI de Haute-Loire, Jean-Luc Dolleans, et Michel Joubert, un bachelor (Bac+3) en Tourisme sera dispensé dans les locaux de l'Hôtel-Dieu, grâce à un partenariat avec l'Agglomération du Puy-en-Velay. Première étape de la création de son École Professionnelle Supérieure de Tourisme en Rhône-Alpes, l'Université catholique de Lyon a souhaité s'associer à un acteur

économique local majeur, la Chambre de Commerce et d'Industrie et son CFA, pour développer une première formation très professionnalisante à Bac+3, au plus près des besoins du territoire et principalement destinée aux étudiants du bassin altiligérien.

UNE NOUVELLE FILIÈRE BAC+3 À BAC+5 DANS LE TOURISME

"Cette nouvelle filière va permettre d'offrir localement un débouché intéressant aux étudiants et s'inscrirait complètement dans le prolongement du BTS Tourisme proposé par les lycées Saint-Jacques-de-Compostelle et

Simone Weil" précise le président de l'Agglomération, Michel Joubert.

Cette formation accueillera des promotions d'une vingtaine d'étudiants de Bac+3 à Bac+5, avec la perspective de l'installation d'une première promotion Bac+3 dès le mois de septembre 2021. À compter de la rentrée de septembre 2022, l'École Professionnelle Supérieure de Tourisme en Rhône-Alpes de l'UCLy verra son offre de formations universitaires complétée grâce à l'ouverture d'un master (Bac+5) dispensé par l'UCLy sur ses sites du Puy-en-Velay et de Lyon.

NOUVEAU : UNE FORMATION EN ALTERNANCE DANS LE NUMÉRIQUE AVEC L'IRUP

Implanté à Saint-Étienne, l'IRUP (Institut Régional Universitaire Polytechnique) est un établissement d'enseignement supérieur à l'initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui favorise le développement économique non seulement par la formation mais aussi par l'accompagnement opérationnel des entreprises, par le biais de la formation par alternance.

La mise en place à l'automne prochain au Puy-en-Velay d'une formation en alternance de Chargé des Systèmes Numériques Industriels (CSNI), permettra de répondre au besoin immédiat et constaté des entreprises, à travers la structuration d'une offre globale visant à accompagner par le développement des compétences la transition numérique des entreprises de l'industrie et du bâtiment.

L'installation d'une antenne au Puy-en-Velay accentuera le développement social et l'accès à l'enseignement supérieur ainsi que le développement des compétences d'entreprises.

www.irup.com

TRAVAUX



Des travaux indispensables pour panser les plaies suite aux intempéries de l'été dernier.

Intempéries : réparations des voies vertes

Face aux intempéries exceptionnelles qui ont frappé notre territoire le 12 juin 2020, les élus de l'Agglomération se sont engagés à des travaux de remise en état des voies vertes et de la via Fluvia.

SITUATION SUR LA VOIE VERTE ET LA VIA FLUVIA

Concernant la Voie verte, les dégâts n'ont pas été très conséquents hormis au niveau du Riou. Les fossés ont débordé, emporté le petit parking, traversé la route et ont déplacé le sable de la Voie verte sur 300 mètres.

Les travaux ont consisté à refaire le fossé, à déboucher un aqueduc et à réparer le parking.

Plus bas sous les Gorges du Lion, un effondrement s'est produit au lendemain des intempéries. Un affaissement

de 2 mètres de profondeur et 4 mètres de diamètre s'est formé en bordure de la Voie verte, emportant l'égout qui descend du Riou. L'égout a été réparé et le remblaiement a été effectué par la DEA.

De Solignac-sur-Loire à Costaros, de nombreux endroits ont fait l'objet de travaux : rebouchage de trous et reprofilage de la voie à la niveleuse au niveau de la sortie de Solignac, de Agizoux, de Concis et d'Aunac notamment. Par ailleurs, les aqueducs sous Concis et Aunac ont été débouchés.

Du côté de la Via Fluvia,

un tronçon complet de 500 mètres a été emporté et rendu impraticable pour les véhicules. En amont de Rosières jusqu'à la carrière de Saint-Julien-du-Pinet (Vallon de la Suisse), le sable a été raviné tout le long et les cunettes bouchées. Depuis, de nombreuses cunettes ont été créées.

Du côté de Beaulieu, des empièvements de portions ont été emportés, des fossés ont été curés, et des cunettes créées pour sortir les eaux de ruissellement.

QUELQUES TRAVAUX SUR L'AGGLO



Agizoux, La Beaume

Pour accueillir les visiteurs dans des conditions de confort et de sécurité optimale et ainsi préserver un patrimoine naturel riche de biodiversité, l'aménagement d'un espace d'accueil (parking, espace pique-nique et belvédère accessible aux personnes à mobilité réduite) est en cours.



Lavoûte-sur-Loire

Après la création et la reprise des ouvrages d'art entre Lavoûte-sur-Loire et St-Julien-du-Pinet, la Via Fluvia permettra un cheminement doux à travers l'Emblavez permettant de rejoindre Le Puy-en-Velay ou les Sucs.



Brives-Charensac : enrobé de la voie verte soulevé sur 30 mètres par le ruissellement descendu du Farnier (refait à neuf depuis).



Sous Concis (commune de Solignac) : revêtement en sable et une partie de la sous couche emportés ayant rempli les fossés (curage des fossés et remise en état de la piste).



Beaulieu - Via Fluvia : de nombreux m³ emportés, des caniveaux grille remplis et déchaussés, fossés engravés, ... (remise en état sommaire en 2020 vu les travaux d'aménagement en projet).

Le sapin : une essence d'avenir à préserver pour nos forêts



Vous êtes propriétaire d'une parcelle de sapin sur une commune de l'agglomération ?

Le sapin est une essence très intéressante ; lorsqu'il est bien géré, il profite facilement aux générations successives de propriétaires d'une même parcelle. On en tire des revenus réguliers, sans avoir à se préoccuper de faire des plantations.

Dans un bois de sapin, le renouvellement des vieux arbres n'a pas à passer par le lourd chantier de la coupe rase, et qui oblige ensuite au reboisement.

La coupe rase dans une sapinière est un non-sens absolu en plusieurs points : écologique, paysager et économique. Les coupes d'amélioration régulières présentent beaucoup moins de risques économiques. Suite à une coupe rase, le reboisement est inéluctable et a un coût, sans avoir de certitude sur la reprise (sécheresse, attaque parasitaire, dent du gibier, etc.).

Quand on lui applique une sylviculture favorisant son "auto-renouvellement", les opérations se font en douceur dans le temps, sans obliger le propriétaire à un réinvestissement brutal et coûteux. Et si on n'a rien fait dans une parcelle de sapin depuis des dizaines d'années, à la différence d'autres essences résineuses (épicéas par exemple), une coupe de rattrapage partielle est toujours possible.

Certains l'ont peut-être oublié ! Mais c'est par cette méthode réalisée par plusieurs générations de pro-

priétaires de sapin qu'on a la chance de compter actuellement sur des massifs ancestraux de sapinières, comme sur le plateau de La Chaise-Dieu qui s'étend jusqu'à Fix-St-Geney et Craponne-sur-Arzon ou encore sur le Livradois-Forez, à côté du Puy-de-Dôme. À proximité de ces massifs forestiers, plusieurs professionnels (scieurs, gestionnaires, exploitants) maîtrisent bien cette sylviculture et l'appliquent depuis plusieurs années.

Contrairement à certaines idées, la majorité de nos

sapinières sur l'Agglomération ne sont pas en danger face au changement climatique. Des solutions existent pour anticiper le dérèglement climatique: le mélange d'essences et de structures, avec des petits, moyens et grands arbres sur une même parcelle.

Restez vigilant en tant que propriétaires sur le démarchage d'exploitants (acheteurs) extérieur au territoire, qui recherchent avant tout à faire du profit et à exporter notre bois au détriment des professionnels locaux et des habitants.

Ce qu'il en pense



Philippe MEYZONET,
vice-président délégué à la Forêt et à la Ruralité.

"L'enjeu économique pour notre secteur est fort. Qui n'a pas dans son entourage, un parent, un voisin, un ami, travaillant dans une entreprise de la filière forêt-bois localement : scierie, abatteur, transporteur, etc. Nous avons tous un rôle à jouer dans le façonnage de nos territoires pour le futur !"

Des aides financières (Région Auvergne-Rhône-Alpes et Sylv'Acctes) sont proposées pour aider les propriétaires forestiers à faire intervenir des professionnels de la gestion dans leurs sapinières.



Des organismes disponibles pour conseiller gratuitement les propriétaires sur la gestion de leur patrimoine forestier, n'hésitez pas à les contacter :

- Le Centre régional de la propriété forestière en Haute-Loire :
Norbert Riocreux
06 81 88 49 47
norbert.riocreux@cnpf.fr



- Service forestier de la Chambre d'agriculture de Haute-Loire :
- Delphine Charrier : 06 88 02 24 86
dcharrier@haute-loire.chambagri.fr
- Simon Pourrat : 06 80 98 42 98
spourrat@haute-loire.chambagri.fr



À Craponne-sur-Arzon, le skatepark sera aménagé à proximité de la piscine municipale. Au Puy-en-Velay, il sera sur les rives de la Borne. Les travaux débuteront dans le courant du 2^e semestre.

Des skateparks verront le jour à Craponne-sur-Arzon et au Puy-en-Velay

© CONNEXION SPORT URBAIN

Dans le cadre de la promotion de la pratique sportive pour tous et des cultures urbaines, la Communauté d'agglomération a retenu le projet de construction de skateparks à Craponne-sur-Arzon et au Puy-en-Velay.

Ces nouveaux aménagements seront destinés aux pratiquants de BMX, skate, rollers et trottinettes. Le skatepark est un élément incontournable de la culture urbaine. Cet équipement permettra aux passionnés de sports de glisse comme aux débutants, de disposer

d'un site accessible à tous, jeunes et moins jeunes. Il devra être évolutif, polyvalent et offrir la possibilité d'organiser divers événements. Son emplacement invitera naturellement les personnes non pratiquantes à s'y arrêter un moment.



Les travaux débuteront avant l'été 2021.

Palais des Sports : création d'un club house

Le Palais des Sports va se doter d'un club house enfin digne de nos associations et d'un parking de 56 places ! Ces travaux importants sont aujourd'hui possibles grâce à un engagement financier de la Région sur plus de la moitié du coût total.

UNE AIDE INDISPENSABLE DE LA RÉGION

Michel Joubert, tient à apporter quelques précisions : *"L'Agglomération souhaite offrir à l'ASM Basket un équipement répondant à ses besoins, tout en permettant de réorganiser les espaces ainsi libérés pour les transférer au bénéfice d'autres associations, handi-basket notamment"*.

UN ESPACE INSONORISÉ

Pour le confort de tous, cet espace sera insonorisé par un système constructif adapté, des cloisons et des plafonds.

UNE GRANDE SALLE DE RÉCEPTION D'UNE CAPACITÉ DE 150 PERSONNES !

Le club house sera composé d'une grande salle de plain-pied et pourra accueillir 150 personnes assises. Ouverte sur l'extérieur, la salle disposera de grandes baies vitrées qui permettront d'avoir une vue panoramique.

UNE ARCHITECTURE HARMONIEUSE

Le projet s'implante sur la partie Nord-Ouest de la parcelle, son architecture fonctionnaliste réalisée par M+C Architecture cherche à répondre de manière harmonieuse à l'existant.

Comité de territoire du Relais aggro du plateau : des projets sur de bons rails...

Véritable instance de réflexion et d'échanges organisée par l'Agglomération, le Comité de territoire regroupe les 23 communes du nord du territoire. Jean-Luc Borie, vice-président référent anime les 2 à 3 comités qui se tiennent chaque année.

Au cours du dernier Comité de territoire qui s'est tenu le 3 mars 2021 à la Chaise-Dieu, différents points ont été abordés :

- **Maison France Services** : projet de coworking et développement des actions de médiation numérique.
- **Insertion professionnelle** : création d'une offre d'insertion sur le secteur nord de l'agglomération.
- **Habitat** : aides financières de l'agglomération à destination du logement communal et du logement social.
- **Enseignement supérieur** : implantation du Campus Connecté.
- **Économie, filière forestière** : accompagnement technique et financier pour la mise en place de chaufferies bois (Contrat Ambition Forêt).
- **Tourisme** : valorisation touristique des Gorges de l'Arzon, réalisation d'un espace VTT-FFC, train touristique.
- **Sport** : projet de skatepark à Craponne/Arzon.
- **Culture** : extension du label Pays d'Art et d'Histoire sur toute l'agglomération, offre pédagogique musicale proposée par le Conservatoire, projet de création artistique autour de Simone Weil.
- **Transport et nouvelles mobilités** : mise en place de réunions de travail avec les communes sur le transport scolaire et le transport à la demande.



EGEV

Au cœur des infrastructures d'énergie de la Haute-Loire



475, rue de Chassende 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04-71-09-06-63 Fax : 04-71-09-54-73

À votre service depuis 1958

JOURDAS

Nettoyage



- Particuliers et professionnels
- Service à la personne
- Du nettoyage courant au plus spécifique : ménage, vitrerie, véhicules, après chantier, bardage, cuisines...

04 71 09 26 45

nettoyage@jourdasa.com

Brives-Charensac

Mejean

DÉTAIL • GROS & DEMI-GROS

SALAISONS



2020



Paté de campagne

Saucisse sèche



Produits régionaux

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

Salaisons / Conserves



RN 88 • COSTAROS • 04 71 57 16 75 • www.mejean-salaisons.com

Magasin ouvert du lundi au samedi : 7h30-12h30 / 14h-19h et le dimanche : 8h-12h